

Co'errance

Brigitte: «Il est un peu plus de dix-huit heures lorsque j'entre dans le café Bagatelle, situé non loin de la gare, à Genève. Le serveur répond à ma question en m'indiquant une table au fond du café, sur laquelle se trouve un petit panneau où est inscrit "Co'errance, bienvenue à tous". Deux dames sont plongées dans une conversation intense, je les salue et prends place, un peu gênée à l'idée de les déranger dans quelque confidence... Mais elles s'arrêtent, se présentent, et m'incluent rapidement dans leur échange qui porte sur les racines, l'enracinement et le déracinement... Nous ne nous sommes jamais vues, et pourtant, c'est comme si nous nous connaissions... "Co'errance", le terme est évocateur de ce qu'est, par essence, toute notre existence terrestre. Errer avec d'autres, voilà qui suscite bien des possibles!

Une heure plus tard, un couple dans la soixantaine rejoint la table. Visiblement, ce n'est pas la première fois qu'ils viennent. Polyglottes, Juan et Deborah sont revenus à Genève après avoir vécu dans bien des lieux sur cette planète, ils donnent pourtant l'impression de retrouver ici leurs marques, sachant que l'on peut dire des choses qu'on ne dirait pas ailleurs. La confiance s'installe rapidement, après un bref échange autour du "avec frites" ou "sans frites" – tout le monde a faim et il faut passer la commande – les discussions reprennent de plus belle: il est beaucoup question des tables "co'errance", des besoins de communication de tout un chacun, de l'isolement des personnes ayant été hospitalisées en psychiatrie, de lieux d'accueil et de vie urbaine, avant que de petits groupes ne se resserrent pour partager d'autres vécus, d'autres ressentis, plus intimes et plus difficiles.

Pour moi, il est l'heure de partir, mais je sais déjà que je reviendrai.»¹

Le travail de Co'errance a débuté en 2004 en proposant à tous, citoyens, femmes et hommes de tous horizons, artistes, professionnels de la santé, travailleurs sociaux, membres de communautés religieuses, personnes en souffrance ou parents de personnes en souffrance, etc., de se retrouver dans le cadre d'un café-restaurant de la cité autour de la "table de Co'errance" pour mettre en commun leurs expériences de vie. Puis, au fur et à mesure des expériences vécues à la table, une conviction germe qui vient confirmer la pertinence de ce type d'espace de rencontre citoyenne, car il favorise le soin dans le social ou à l'inverse, développe le social dans le soin.

L'association Co'errance², qui se constitue en mai 2008 et établit son siège dans la commune de Chêne-Bougeries, compte aujourd'hui environ



30 membres. Elle intègre dans la même année le Groupe de Réflexion et d'Echange en santé Psychique (GREPSY, www.grepsy.ch). La réflexion constante et les actions qu'elle entreprend tentent de répondre aux besoins d'une cohésion sociale toujours plus mise en danger par la fragilisation de ses liens sociaux, dont l'un des symptômes est sans doute la très forte augmentation de la demande de soins psychiatriques.

En effet, la qualité des liens sociaux dépend de nombreux facteurs, entre autres économiques, professionnels et familiaux, mais aussi de facteurs plus individuels touchant aux sentiments d'incertitude, d'appartenance, d'identité et d'autonomie. Pour prendre soin de la qualité de ces liens, il semble nécessaire d'inventer des nouveaux modèles d'accompagnement pour une population fragilisée, vulnérable, afin de l'aider à supporter les exigences toujours plus fortes de notre société. Conscient de l'importance de la participation sociale pour mener à bien cette action communautaire, le projet de Co'errance propose donc une mixité particulière qui contribue également à œuvrer de manière préventive pour la population en santé.

La première initiative fut d'ouvrir des espaces de rencontre citoyenne au sein de cafés-restaurants de la ville de Genève, "Le San Remo", "Bagatelle" et depuis le 25 janvier 2011 "Le Café-restaurant 2000" à Chêne-Bougeries³, pour accueillir des personnes désireuses de passer un moment de convivialité et de dialoguer librement sur différents sujets. Autrement dit "co'errer" ensemble dans un esprit de réciprocité. L'échange de la parole libre, sans thème défini, entre les participants, est facilité entre autres par une équipe expérimentée dans le domaine de la relation à l'autre.

Aujourd'hui, pour promouvoir la rencontre citoyenne dans le lien social entre des individus, en favorisant la réciprocité, nous voulons étoffer et élargir notre démarche par la création d'un lieu permanent d'accueil de jour selon la "philosophie" de Co'errance.

³ L'Association Co'errance est soutenue par la Ville de Chêne-Bougeries.

Ce lieu aura pour but principal de satisfaire les besoins fondamentaux de l'individu en mobilisant les potentiels de vie des participants, de la cité, du réseau socio-sanitaire existant et de l'équipe de Co'errance composée de bénévoles, de professionnels et de toute personne adhérant à la charte⁴.

La proposition de l'association Co'errance a ceci d'original qu'elle n'offre pas une structure supplémentaire qui prendrait en charge un certain type de personnes fragilisées regroupées autour d'un panel d'activités, mais sa spécificité se manifeste dans le fait que ses activités, vécues dans un rythme adapté aux différentes capacités de chaque protagoniste, sont partagées par les citoyens fragilisés psychiquement et/ou socialement (personnes à l'AI, personnes âgées, chômeurs, etc..) et les autres membres de la cité dans un esprit de réciprocité.

Charles Spitaleri

Vice-président de l'Association Co'errance

⁴ Voir Charte de Co'errance sur le site: www.coerrance.ch

Association Co'errance
24, chemin de la Gradelle – 1224 Chêne-Bougeries
www.coerrance.ch – Tél: 077 450 90 72

Publicité

berthault immobilier

un suivi personnalisé pour
l'achat ou la vente de votre
bien immobilier

www.berthault.ch

022 348 68 88

26 chemin du mont-blanc

1224 chêne-bougeries

¹ Extrait d'un article paru dans la *Revue Suisse des Infirmiers et Infirmières: De la "co'errance" à la cohérence: des tables ouvertes à tous pour des rencontres citoyennes*, in *Revue Soins Infirmiers de l'Association Suisse des Infirmiers et Infirmières*, n° de février 2009, p.46.

² Voir Statuts sur le site: www.coerrance.ch